



**l'Assurance
Maladie**

Rhône

L'EXERCICE COORDONNÉ

Le projet
MSP
Maison de santé pluri-professionnelle

Ensemble, acteurs de l'exercice coordonné



**CP
TS**

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ



**Mon patient,
au bon moment,
au bon endroit.**

L'EXERCICE COORDONNÉ – C'EST QUOI ?

- Au cœur du plan « MA SANTE 2022 » car il apporte une réponse aux fortes tensions qui s'exercent sur le système de santé
- Traduit la volonté des professionnels de santé de se regrouper
- Favorise les échanges et la coordination entre PS pour un meilleur suivi des patients



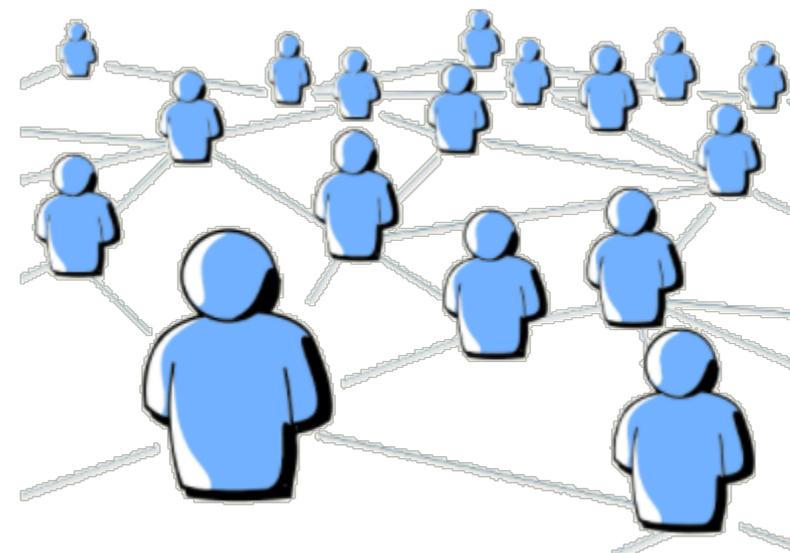
PLUSIEURS NIVEAUX DE COORDINATION

Coordination de proximité

- Equipe de soins primaire (**ESP**)
- Maison de santé pluri-professionnelle (**MSP**)
- Centre de santé (**CDS**)

Coordination à l'échelle d'un territoire

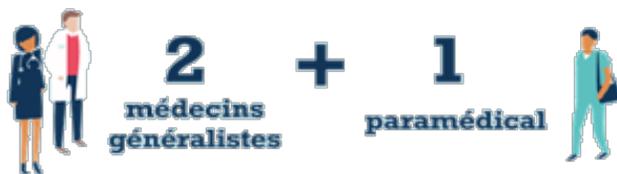
- Communauté professionnelle territoriale de santé (**CPTS**)



MSP : MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE



MAISON DE SANTE PLURI-PROFESSIONNELLE



1

Equipe de professionnels de santé de **1^{er} recours**



2

Projet de santé autour d'une **patientèle commune**



3

Mode d'exercice **libéral**

LES 3 MISSIONS DE LA MSP



Accès aux soins



Travail en équipe



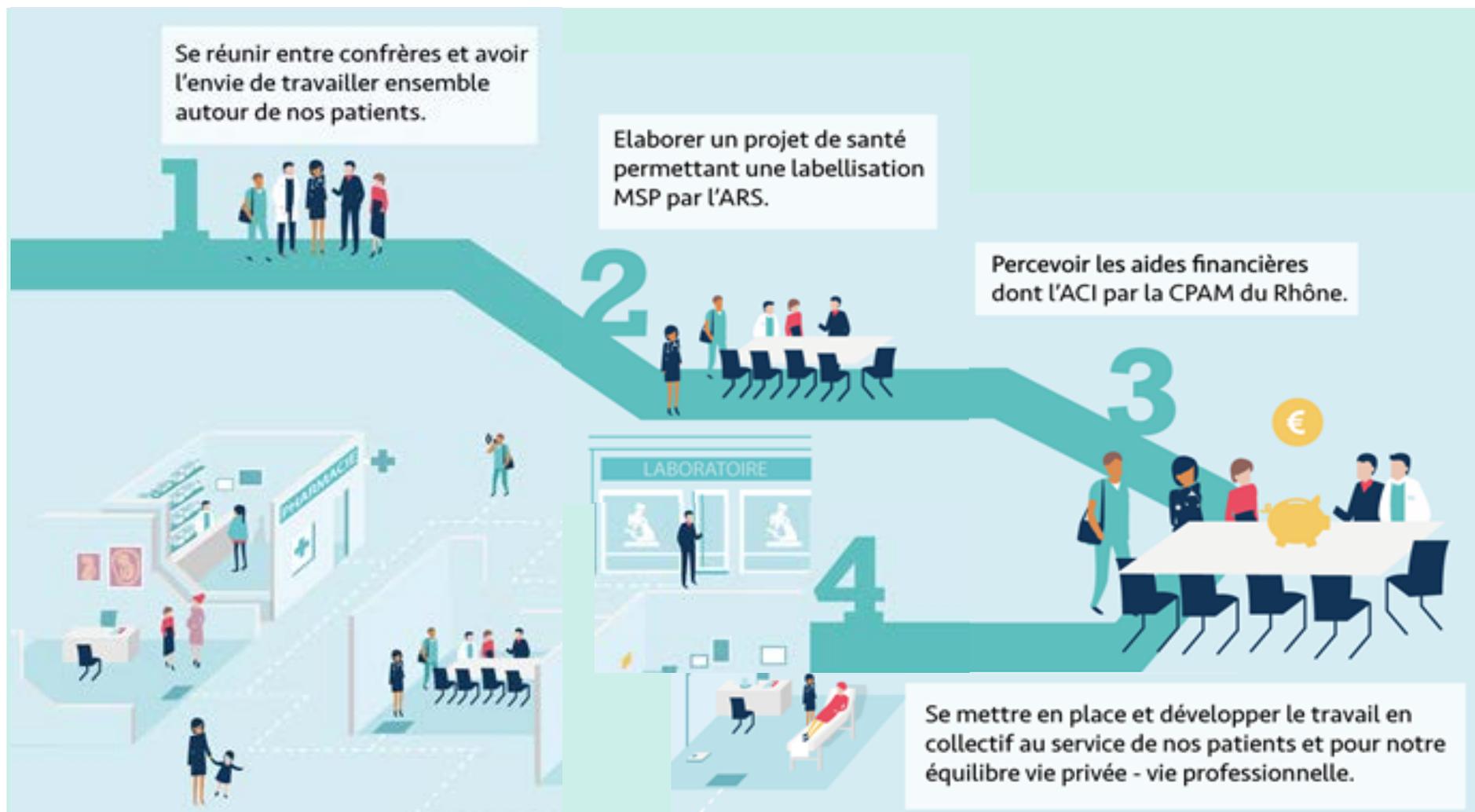
**Système
d'information**

QUEL INTÉRÊT POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTE ?

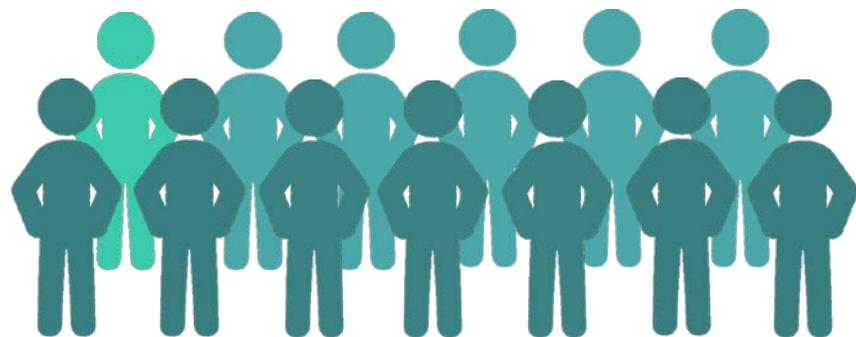


- Permettre un exercice moins isolé
- Travailler en équipe pour une prise en charge coordonnée du patient
- Mutualiser les frais de fonctionnement
- Permettre un meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle
- Bénéficier d'une rémunération spécifique pour la structure (CPAM – ARS)
- Permettre un cadre propice aux pratiques innovantes

LES DIFFERENTES ETAPES



LES MSP EN CHIFFRES



13 professionnels

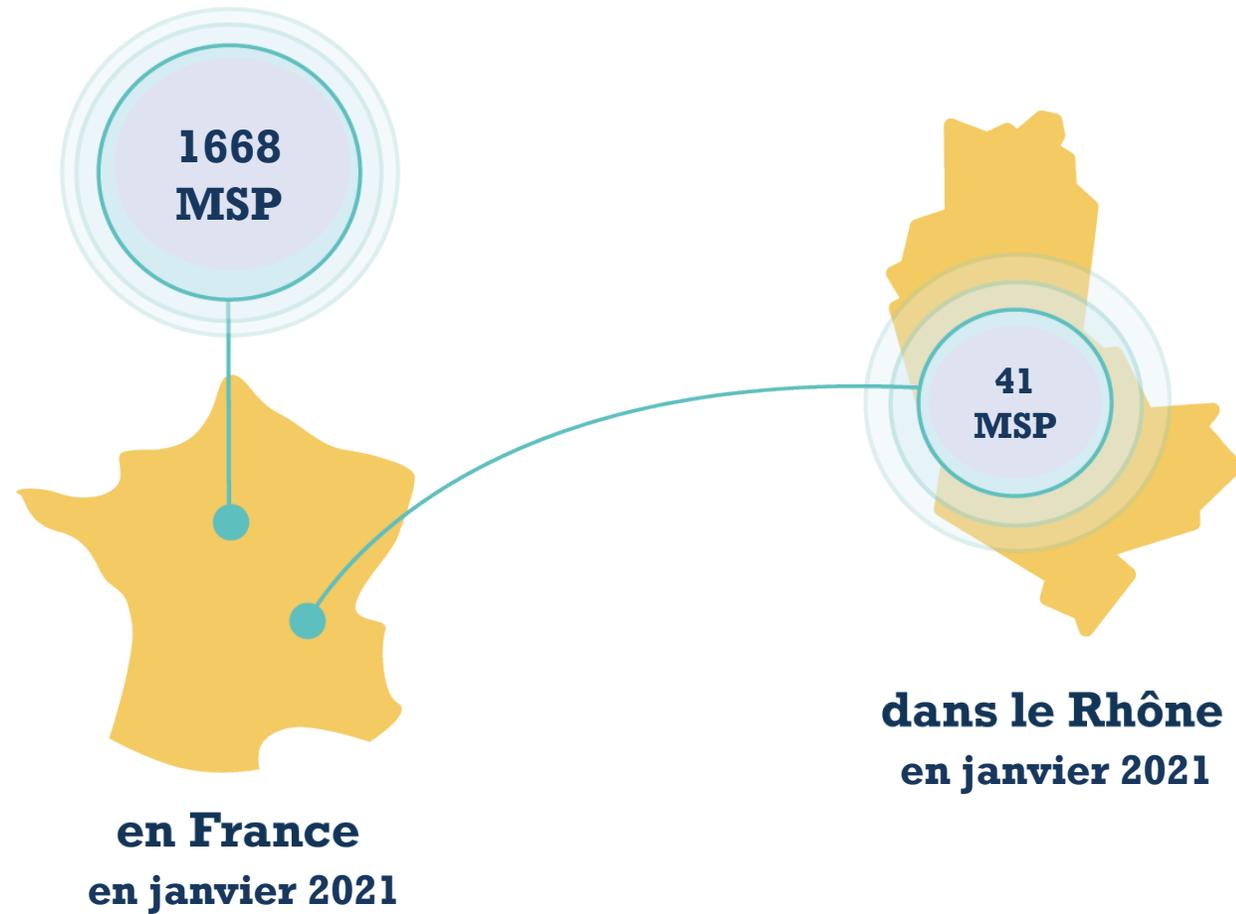
Par MSP en moyenne en 2020



52 609 €

Rémunération moyenne d'une MSP en 2020

LES MSP EN CHIFFRES



en France
en janvier 2021

dans le Rhône
en janvier 2021

C'EST QUOI UNE CPTS ?



1

Organisation qui émane
des professionnels de santé

2

Volonté de travailler
ensemble sur un même
territoire

3

L'équipe de PS
partage un **projet de
santé**

QUI TROUVE T-ON DANS UNE CPTS



Etablissements
CH, Cliniques...



Acteurs du social
*Assistante sociale,
CCAS...*



Exercice regroupé
MSP, CDS, ESP...



**Professionnels de santé
libéraux**



Usagers
Associations...



**Structures médico-
sociales et sociales**
*EHPAD, IME,
CMP...*



**Acteurs de la
prévention**
*Centres de
dépistage*

LES MISSIONS DE LA CPTS



Accès aux soins



Parcours
pluri-professionnels



Actions territoriales de
prévention



Accompagnement des
professionnels de santé



Qualité et
pertinence des soins

**3 missions
obligatoires**

**2 missions
optionnelles**

L'INTERÊT DE LA CPTS ?

Partager les bonnes pratiques

Bénéficiaire de financements

Mieux connaître les professionnels du territoire

Faciliter le dialogue avec les acteurs (établissements, collectivités...)



Pour les professionnels de santé...

L'INTÉRÊT DE LA CPTS ?

Faciliter l'accès à un médecin traitant et aux soins non programmés

Profiter d'une offre de soins étoffée

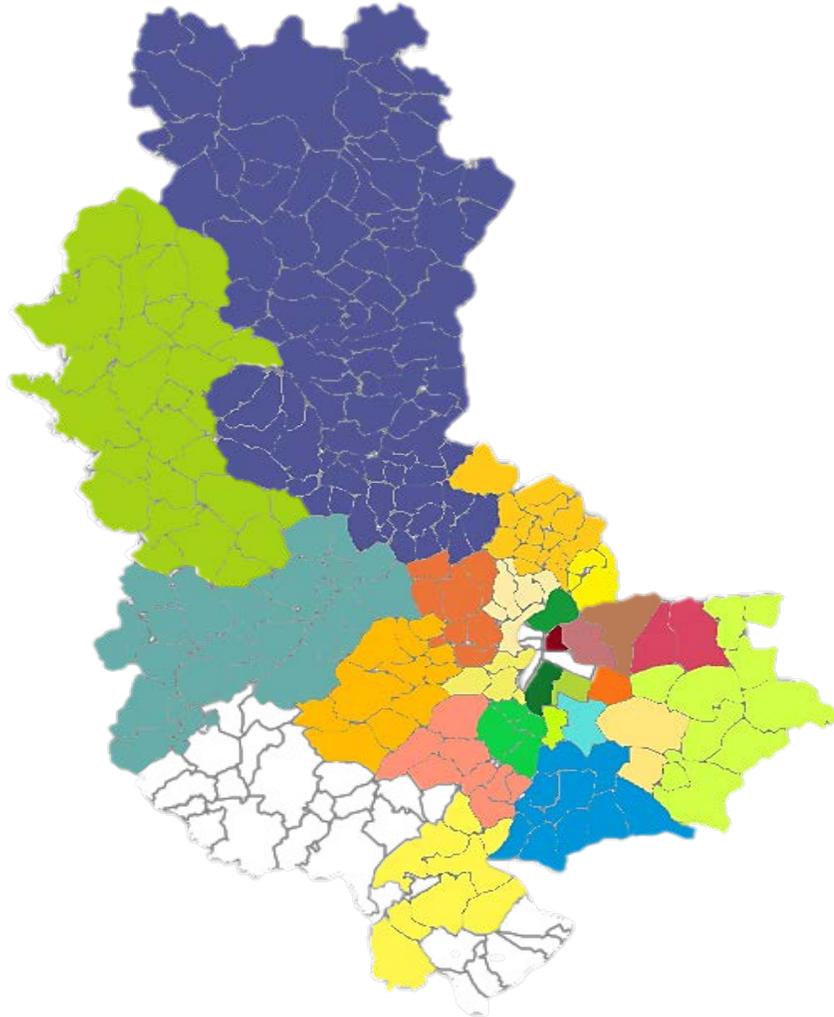
Bénéficier d'une prise en charge coordonnée

Accès privilégié aux PS et/ou aux établissements du territoire



Et pour les patients ?

ZOOM SUR LES CPTS DU RHÔNE



4 avec contrat de financement

4 dont le projet de santé est validé

8 au stade de pré-projet

Une 15aine d'équipes en
train de se structurer

MERCI !

Contacts privilégiés :

- ARS : ars-ra-ambulatoire-rhone@ars.sante.fr
- CPAM : mssp-cpts.cpam-rhone@assurance-maladie.fr
- MSA : duval.clemence@msa-services.fr
- FEMASAURA : coord.rhone@femasaura.fr
- URPS : urps@urps-med-aura.fr